

La gazette

DE VERT-EN-DROUAIS

JANVIER 2017
N°11

La lettre d'information de votre village

AGENDA

DIMANCHE 5 FÉVRIER

ASAC - Rando à Crécy-Couvé
7 et 12kms - RDV 8h30 devant l'église

MARDI 7 FÉVRIER

ZEN'AINÉS - Assemblée générale

SAMEDI 4 MARS

Société de chasse
Repas dansant - 20h au Foyer rural

SAMEDI 11 MARS

Société de chasse
Comptage des perdreaux - RDV à
8h30 "aux sapins" au Plessis-sur Vert

DIMANCHE 12 MARS

ASAC - Rando Repas au Foyer Rural
Tour de notre vallée de l'Avre
Repas convivial au Foyer Rural
Après-midi jeux de société
RDV 8h45 au foyer rural

SAMEDI 25 MARS

APE et VERT LES ARTS
Repas dansant (couscous) et Zumba
party - Foyer rural

SAMEDI 25 MARS

Opération village propre
rdv à 9h devant l'église

VENDREDI 7 AVRIL

Accueil des nouveaux habitants
et remise des cartes aux jeunes
électeurs - 18h30 à la mairie

DIMANCHE 9 AVRIL

ASAC
Rando à Condé sur Iton
7 et 12kms - RDV 8h15 devant l'église

JEUDI 13 AVRIL

ZEN'AINÉS
Repas pique-nique au foyer rural

DIMANCHE 14 MAI

ASAC - Rando Repas Ferme Auberge Ezy
7 et 12 kms - Déjeuner à la ferme
auberge - RDV 8h15 à l'ancienne
gare de Croth

DIMANCHE 14 MAI

APE - Brocante

DIMANCHE 4 JUIN

ASAC - Sortie Annuelle :
Château de Vaux-le-Vicomte
Le matin pour les randonneurs
circuit sur le GR1
Forêt de Fontainebleau et bords de Seine
Le matin pour les non-randonneurs
Musée de la Gendarmerie à l'EIGN
de Melun ou Château-fort de
Blandy-les Tours suivant météo

SAMEDI 10 JUIN

ZEN'AINÉS - Dîner-spectacle
«La Bête à cornes» à Villentroy (Indre)
Spectacle mis en scène par l'auteur
des Bodin's
Inscriptions au 06.60.83.38.30

DIMANCHE 11 JUIN

APE - Marché de l'artisanat

SAMEDI 24 et DIMANCHE 25 JUIN

Reconstitution historique sur la
guerre 1939-1945 (voir brèves et
dernière page)

SAMEDI 1^{ER} JUILLET

APE - Kermesse de l'école avec mini
ferme et ateliers



Mairie de Vert en Drouais
37 rue Charles Waddington
28500 VERT EN DROUAIS

Tel. 02 37 82 91 01 - Fax : 02 37 82 83 75
mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr



Commune membre de l'Agglo du Pays de Dreux.

MOT DU MAIRE



Mesdames et Messieurs,
mes chers concitoyens,

C'est avec un réel plaisir, que pour la 3e année, je vous présente mes vœux pour cette nouvelle année.

Bien sûr, je sais que les vœux ne sont pas toujours exaucés, mais chaque fois, c'est pour moi un bonheur et un honneur de nous retrouver pour ce moment de partage. Nous prouvons par notre seule présence aujourd'hui,

notre attachement et notre intérêt pour Vert-en-Drouais et l'attention que nous portons à son dynamisme, son embellissement, son animation.

Mes vœux s'adressent à vous tous, mais aussi à ceux qui n'ont pu être avec nous et à ceux qui liront ces mots dans notre gazette.

Je souhaite donc que l'année 2017 vous épargne les soucis et vous apporte les joies auxquelles vous aspirez.

Comme l'usage le demande, revenons tout d'abord sur les réalisations de l'année écoulée et en premier lieu, sur **les travaux** :

- La poursuite de l'enfouissement des réseaux électriques et l'amélioration de l'éclairage public plus économique ;

- Le remplacement d'une canalisation d'eau potable Rue des ruisseaux ;

- L'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques place du Général de Gaulle ;

- L'ouverture des classes maternelles le 1er Septembre 2016 dans les nouveaux locaux. Nous sommes fiers d'avoir contribué à la réussite de la rentrée et nous notons la satisfaction des élèves installés dans de belles salles spacieuses, l'amélioration des conditions de travail pour le personnel communal et l'équipe éducative et enfin la suppression des trajets, parfois pénibles, pour les plus petits.

J'en profite pour remercier les élus, leurs familles et le personnel communal qui ont œuvré dans de courts délais pour déménager, emménager matériels et mobilier et nettoyer les locaux avant la rentrée.

- Concernant l'aménagement de la Place du Général de Gaulle, des espaces de stationnement ont été créés, la circulation en est facilitée et sécurisée ;

- Et enfin, la vidéosurveillance a été installée pour lutter contre les cambriolages et la petite délinquance qui touche les communes rurales.

Au 1er janvier 2016, la Caisse d'Allocations Familiales a agréé notre accueil périscolaire et notre centre de loisirs ouvert une semaine sur deux pour les petites vacances et tout le mois de juillet. Cet agrément permet aux familles de bénéficier d'une tarification calculée sur le quotient familial et récompense l'investissement de la commune dans la mise en place de ce service.



En 2016, la commune a également organisé de **nombreuses manifestations tout au long de l'année** :

- Deux pièces de théâtre, l'Envol du Papillon et Une Loi Plus Forte que les Autres, très appréciées par un public varié. La deuxième pièce avait été présentée auparavant dans les classes par la Compagnie du Spectacle de Poche. Ces spectacles ont été suivis d'un débat entre comédiens et spectateurs et d'un verre de l'amitié ;

- L'opération Village Propre qui réunit dans la bonne humeur toujours plus de participants soucieux de l'environnement, a permis de ramasser 2,18 tonnes de déchets, suivie par une opération de défrichage de la Sente du Facteur ;

- Les Mille Lectures d'Hiver, en partenariat avec le Conseil Régional et le CICLIC qui s'attachent à faire découvrir la littérature contemporaine ;

- La fête des voisins, particulièrement animée et joyeuse. Elle permet de renforcer les liens ou de faire de nouvelles rencontres. N'hésitez pas à nous rejoindre cette année dans le bourg, au Luat ou au Plessis. Quel que soit le temps, la bonne humeur est toujours au rendez-vous ;

- La commémoration du centenaire de la bataille de Verdun le 29 mai a été suivie par un exposé de Monsieur Merkel sur le sport dans les tranchées ;

- Les nouveaux Verdurocasses, installés dans notre commune, ont été reçus en mairie pour faire connaissance, les uns avec les autres et aussi avec les élus.

- Chaque élève s'est vu remettre un livre, ou un dictionnaire pour les CM2, pour marquer la fin de l'année scolaire ;

- Le repas de la fête nationale a réuni environ 150 convives qui ont mangé et

dansé toute la nuit ;

- La fête communale a bénéficié cette année d'une météo très favorable et a connu un vif succès. Le banquet du samedi soir a réuni 180 personnes autour d'un succulent couscous. Les Foulées de Vert, animations, manèges, feu d'artifice, stands des associations, foire à tout, encadrés par une centaine de bénévoles, ont contribué à ce grand moment de convivialité.

- Les journées du patrimoine et le circuit des églises ont attiré de nouveaux visiteurs reçus par Rondro



Tzizaza et Maurice Hue, notre historien local. La municipalité en a profité pour exposer l'ancien corbillard à bras dans notre belle église Saint-Pierre.

- Le repas annuel offert aux aînés de notre commune a rassemblé une cinquantaine de convives qui ont chanté, ri et dansé. J'encourage vivement tous nos aînés à partager ce moment particulièrement joyeux et convivial.

- Le spectacle de Noël offert à tous les enfants scolarisés ainsi que les friandises distribuées par le Père Noël ont ravi petits et grands.

A titre personnel, je me réjouis de constater la participation de nos élèves, de plus en plus nombreux et de leurs familles, aux commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918. Ils ont chanté à cappella La Marseillaise et ont ainsi rendu hommage à nos soldats morts au combat pour notre liberté et la République.

Enfin, je tiens à remercier les membres des associations (APE, ASAC, Société de chasse, Anciens Combattants, Vert-les-Arts et Zen'Aînés) qui organisent de nombreuses manifestations et qui contribuent au dynamisme de Vert-en-Drouais.

Evoquons maintenant nos projets pour la nouvelle année. En 2017, notre investissement financier est moindre, bien que **nos projets** soient toujours **nombreux**. Malgré la baisse des dotations de l'Etat, les dépenses sont maîtrisées.

- L'aménagement de la Place du Général de Gaulle, végétalisation des espaces, déplacement du monument aux morts près de l'église et la réhabilitation des classes élémentaires se poursuivent cette année.

- Les travaux d'enfouissement des réseaux continuent rue des Ruisseaux et rue Charles Waddington.

- La réfection de l'étanchéité du toit de l'ancienne salle de motricité, rendue nécessaire par des infiltrations, a été programmée afin de conserver le patrimoine bâti communal,

- Le ravalement de l'église sera effectué façade Nord ;
- Et des travaux de voirie (réfection et bordures) sont prévus.

- La mise en place du projet zéro pesticide et l'installation de ruches sur notre territoire confirme notre volonté de protéger notre écosystème. Tous les administrés seront invités à y participer au travers d'ateliers organisés par Eure et Loir Nature. Des précisions et un calendrier seront communiqués ultérieurement.

Des animations culturelles et festives vous seront



proposées : concert, pièce de théâtre, mille lectures d'hiver etc. et bien sûr la fête communale qui aura lieu le 3e week-end de septembre.

Cette année, un évènement exceptionnel, proposé par les commissions Culture et Fêtes, se tiendra le week-end du 24 et 25 juin. Réservez la date dans vos agendas. Il s'agit d'une reconstitution historique de la libération française en 1944, en partenariat avec deux associations de passionnés, le 79th Memory Group et le Groupement Théâtral Reconstitution Historique 1940 (GTRH 40). Vous êtes invités à y participer, en portant, si vous le souhaitez, des tenues de cette époque, en nous prêtant des objets (tracteurs, outils agricoles, ustensiles ménagers, etc.) et à partager le banquet dansant qui mêlera acteurs et spectateurs.

Mais tous ces projets ne pourraient voir le jour sans le soutien, sous toutes ses formes, de nos **différents partenaires**, aussi je tiens à remercier :

- Les services de l'Etat en la personne du sous-préfet, M. Wassim Kamel,
- La Trésorerie de Dreux, notamment M. Jean-François Casadeï
- Monsieur le Député Olivier Marleix,
- Madame le Sénateur Chantal Deseyne, Monsieur le Sénateur Albéric de Montgolfier,
- Le Conseil Régional
- Le Conseil Départemental représenté par M. Christophe Le Dorven
- L'Agglo du Pays de Dreux et son Président M. Gérard Hamel,
- Le Syndicat d'Electricité 28 représenté par Monsieur Leterme,
- Les Gendarmes de Dreux et de St-Rémy-sur-Avre,
- Les Sapeurs-Pompiers de Dreux et de St-Rémy-sur-Avre,
- La Caisse d'Allocations Familiales pour nos actions en faveur des familles, AM28, CDG28, ENEDIS, ENERGIE Eure et Loir, GEDIA, SUEZ, la DIRNO et toutes les entreprises et les artisans locaux qui nous soutiennent chaque année.

- Les enseignants et les intervenants qui s'occupent de nos enfants,
- Les membres des associations locales, Anciens Combattants, APE, ASAC, Société de chasse, Vert-les-Arts et Zen'Aînés, qui participent grandement à l'animation de notre village,
- Nos agents territoriaux pour leur implication dans les services rendus au public,
- Les membres du CCAS pour leur dévouement en faveur des habitants,
- et enfin mes collègues du Conseil Municipal, pour leur dynamisme dans la mise en place de tous ces projets.

J'en oublie certainement et par avance, je m'en excuse. Je profite que nous soyons rassemblés pour vous rappeler qu'un concert gratuit de Severin, auteur-compositeur-interprète, accompagné d'un violoncelliste, sera joué le jeudi 2 février au Foyer Rural. Venez nombreux !

Je termine en vous renouvelant mes vœux les plus sincères pour cette année 2017, que celle-ci voit la concrétisation de vos souhaits et vous apporte le bonheur auquel vous aspirez.

Evelyne Delaplace,
Maire

RETOUR SUR...

THÉÂTRE-CONTE AU FOYER RURAL

Le 15 octobre, le public est venu nombreux assister à la représentation de «Une loi plus forte que les autres» : rencontre entre Imran et Shahzana, deux enfants qui, guidés par leur intuition, vont changer leurs destinées. Avec eux, tout un groupe d'enfants, auquel la culture et la situation socio-économique du pays, imposent une condition d'esclavage. A l'issue du spectacle, les échanges avec les artistes ont été très appréciés autour d'un pot et de quelques friandises pour le plus grand plaisir des enfants venus en nombre avec leurs enseignantes.



INSTALLATION DE LA VIDÉOSURVEILLANCE

Comme nous vous l'évoquions dans le précédent numéro, le projet de vidéo surveillance a vu le jour. En effet, des caméras ont été installées afin de protéger notre patrimoine mais aussi et surtout d'améliorer la sécurité des habitants de notre commune. Les démarches administratives ont été nombreuses mais indispensables à la préservation de la vie privée de chacun. Ce projet marque, une fois encore, la concrétisation des engagements de l'équipe municipale.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été célébrée, pour la première fois, sous la nouvelle présidence de Monsieur Victoriano Castel de l'Association des Anciens Combattants. Après le traditionnel dépôt de gerbe, les enfants de l'école Bertha Harjès ont lu les discours et chanté la Marseillaise à capella. Tous les participants, invités par Madame le Maire, se sont ensuite retrouvés au foyer rural pour le verre de l'amitié.



REPAS DES BÉNÉVOLES LE 21 OCTOBRE

C'est dans la bonne humeur que la centaine de bénévoles participant à la réussite de notre fête communale a été invitée à partager, entre les associations, les bénéfices récoltés. Chaque Président s'est vu remettre une enveloppe par la Commission des Fêtes, destinée à aider au financement des différentes activités proposées. Un repas a été offert aux bénévoles pour les remercier de leur engagement, leur implication et leur dévouement dans les animations de notre commune.



DÉCORATION DE NOËL

La municipalité a décidé d'investir dans des décorations de Noël devenues vétustes et quasi inexistantes depuis plusieurs années. Aussi, ce sont 32 décorations illuminées, équipées d'ampoules LED qui ont été achetées d'occasion, pour maîtriser les coûts et installées dans les 3 hameaux de notre village. La répartition, organisée par la Commission Travaux, devait répondre aux contraintes techniques de raccordement électrique offertes par certains lampadaires. Pour compléter ces illuminations, des sapins ont également été installés et décorés dans les 3 hameaux et nous en profitons pour remercier les élus et les bénévoles qui y ont consacré du temps. Nous poursuivrons ces investissements sur plusieurs années afin de rendre notre commune toujours plus festive et colorée à l'approche des fêtes de fin d'année.



REPAS DES AINÉS

Le 10 décembre, la municipalité a eu le plaisir de convier les Aînés de notre commune à partager un repas de Noël. 53 personnes étaient présentes. La bonne humeur, la convivialité, les rires et les plaisanteries ont ponctué ce moment. Certains ont "poussé la chansonnette", d'autres ont chanté et dansé, encouragés par l'accompagnement d'un animateur professionnel. Les élus et les membres de la Commission Sociale ont pris soin de tous, heureux d'être ensemble. La décoration des tables avait été préparée par des bénévoles, lors d'un atelier "Décos de Noël" tenu quelques semaines auparavant. Celle-ci a également été très appréciée par les convives. Les traditionnels colis ont été distribués les semaines suivantes aux aînés ne pouvant se déplacer.



LES FLAMBARTS

Samedi 10 décembre, Madame le Maire, Evelyne Delaplace et Florence Dumon, 2e Adjointe, ont assisté au « Ban des Importants », cérémonie traditionnelle des Flambarts. Ce grand carnaval d'hiver rassemble les maires de l'Agglo du Pays de Dreux, accompagnés d'une petite fille de leur commune. Mélia a eu l'honneur de représenter notre village.



ATELIER MEMOIRE

Vendredi 20 janvier, au foyer rural, a eu lieu une réunion de présentation des «ateliers mémoire» proposés par la MSA, en partenariat avec la Mairie. Ces ateliers sont destinés aux personnes sujettes aux «trous de mémoire» et désireuses d'améliorer ces troubles mineurs. Une trentaine de personnes étaient présentes. Cette réunion a connu un vif succès puisqu'un groupe de 15 personnes, le maximum possible, s'est inscrit pour les 10 ateliers qui s'étaleront de janvier à mai.

LE MARCHÉ DE NOËL

L'association des parents d'élèves a organisé son traditionnel marché de Noël sur la place du Général de Gaulle le 11 décembre. L'équipe de Madame Ostyn, les enseignantes et les artisans proposaient de nombreuses idées cadeaux, des produits du terroir, des tours de calèche et tout naturellement la visite du Père Noël.



RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE

Le réveillon de la St Sylvestre a réuni de nombreux convives à l'occasion de la soirée organisée par l'association des parents d'élèves. Une soirée très réussie qui a permis de terminer l'année 2016 dans la bonne humeur et dans un esprit très festif jusqu'au bout de la nuit.

SPECTACLE DE NOËL

Le 15 décembre, les enfants de l'école Bertha Harjès ont été conviés au foyer rural pour participer au spectacle «Costume du Père Noël» offert par la municipalité. La compagnie «Lez'arts vivants» a mis de la joie sur les petits visages de nos chérubins et des étoiles dans leurs yeux. Ils ont ensuite reçu la visite du Père Noël pour la distribution des chocolats...



La collecte et le tri des déchets

La collecte et le tri des déchets des particuliers est une compétence de l'Agglo du Pays de Dreux.

Cette compétence a un coût, collecte et traitement, qui est compensé par la taxe aux ordures ménagères et par les ventes de produits recyclables. Plus vous trie, plus le coût est maîtrisé !



LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Début janvier, vos élus vous ont distribué dans vos boîtes aux lettres le kit déchets 2017, constitué d'un calendrier avec l'indication des jours de ramassage et le rappel des consignes de tri.

Depuis septembre 2016, les **papers, journaux, catalogues, annuaires, livres peuvent être jetés dans votre bac jaune** (ou bleu pour certains) avec les emballages recyclables tels que les bouteilles en plastique,

les boîtes de conserve, les canettes, les aérosols, les briques alimentaires et les cartons (emballages, colis)...

Votre **bac vert**, dit biodéchets, accepte tous les restes de repas, les sciures de bois, les cendres de cheminée, les plantes d'intérieur et les déchets de jardin. Les déchets verts peuvent aussi être collectés en sacs papier que vous pouvez récupérer à la mairie ou à la déchetterie de Dreux, sur présentation de votre carte. 60 sacs par an vous sont offerts. Attention, du 1er janvier au 12 mars 2017, les sacs ne sont plus collectés. Seul le bac vert est vidé toutes les semaines.

La collecte dite « **des encombrants** » devant votre porte a lieu une fois par an. Mais certains déchets ne sont pas ramassés comme les appareils électriques, les textiles, les livres, les gravats, les pneus, les déchets dangereux, les lavabos, bidets, wc... Cette collecte a pour but de rendre service aux habitants qui ne peuvent amener en déchetterie les déchets suivants : ferraille, tapis, tentures, petits objets divers, revêtement de sol. Privilégiez l'apport en déchetterie, vos déchets sont mieux valorisés car tous les encombrants sont enfouis !

LA COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les verres se recyclent à l'infini, aussi n'hésitez pas à les porter dans les points



d'apport volontaire répartis sur la commune : rue Waddington à Vert, route du Luat et place des Oiseaux au Plessis, rue Lucien Peau au Luat.

Ces **points d'apport volontaire** sont destinés à récupérer le verre et les papiers. Ils ne sont en aucun cas des déchetteries miniatures. Les dépôts sauvages d'encombrants ou autres ordures sont strictement interdits et sont passibles de poursuites.

LES DECHETTERIES

10 déchetteries sont réparties sur le territoire de l'Agglo. Les 3 déchetteries les plus proches de notre commune sont : Dreux, St-Lubin-des-Joncherets et St-Rémy-sur-Avre. Les horaires varient, aussi pensez à consulter votre kit déchets pour les connaître. Suivant les déchetteries, vous pourrez jeter : des encombrants, des gravats, des pneus (Dreux), des lampes usagées (St-Lubin et Dreux), des piles (St-Lubin et Dreux), des déchets verts, du bois, de la ferraille, des huiles de vidange (Dreux), des huiles alimentaires, des résidus de peinture et autres produits « dangereux » (Dreux et St-Lubin), de la ferraille, des cartouches d'encre (Dreux), des déchets électriques et électroniques (Dreux et St-Lubin), du mobilier (St-Lubin).

Des quotas annuels gratuits sont comptabilisés sur votre carte. Lorsque ceux-ci sont dépassés, vous recevez une facture pour le complément. Mais ils ont été calculés assez largement : déchets verts 25m³, gravats 10m³, bois 6m³, encombrants 20m³.

En ce qui concerne le mobilier, vous pouvez jeter des meubles, de la literie, du mobilier de jardin bois et plastique. Si vous le portez à St-Lubin, cet apport ne comptera pas dans les quotas annuels auxquels vous avez droit et restera gratuit car il sera valorisé. Si vous le portez à Dreux, il sera jeté avec les encombrants et comptera dans les 20m³ annuels autorisés. Comme tous les encombrants, ceux-ci ne seront pas recyclés. Ces déchets sont enfouis ! Privilégiez le geste écologique.

Les déchets d'amiante peuvent être portés en déchetterie lors de journées spécifiques de récupération avec facturation au poids. Les prochaines collectes auront lieu à Dreux les 23 et 24 juin ainsi que le 14 octobre 2017.

LA PREVENTION ET LES GESTES ECOLOGIQUES

L'Agglo du Pays de Dreux organise chaque semestre « **Les ateliers de l'Eco'logis** ». Ceux-ci ont lieu au centre de tri Natriel, 17 rue Jean-Louis Chanoine, ZA de la Rabette à Dreux. Un programme très complet est élaboré pour toucher tous les publics : enfants, adultes, écoles et collège. Vous pouvez le télécharger sur le site

demandeur un changement de taille en fonction du foyer.

La carte de déchetterie



Elle peut être obtenue en fournissant une copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Celle-ci est gratuite la 1ère fois. En cas de renouvellement suite à une perte ou un vol, la réédition est facturée 5,00 €. Il suffit d'en faire la demande :

- par courrier en indiquant vos nom, prénom, adresse n° de téléphone et adresse mail avec les copies demandées à : Agglo du Pays de Dreux « Demande de carte déchetterie », 4 rue de Châteaudun, BP 20159, 28103 Dreux cedex,
- par mail à dechets@dreux-agglomeration.fr en scannant les documents,
- par internet sur le site www.dreux-agglomeration.fr, onglet « Déchets », rubrique « gestion des déchets », « les déchetteries » puis « demande de carte de déchetterie ».

Collecte en porte-à-porte des ENCOMBRANTS

LES MODALITÉS DE COLLECTE

Vos encombrants sont à sortir la veille au soir sur le trottoir.

Soyez vigilant. Vos encombrants ne doivent pas gêner la circulation automobile et le passage des piétons.

Un doute ? Une question ?

Un seul numéro : 02 37 64 82 00
Tapez 2

LES CONSIGNES

OUI
acceptés

Programme **Eco-mobilier**

→ Ferraille, tapis, tentures, petits objets divers (balais, peluche, jouets, parasol), planche, objet en plastique, vaisselle et tout type de déchets inertes. Radiateur, vélo, revêtement de sol...

→ LE MOBILIER ET LA LITERIE SONT ACCEPTÉS. Toutefois si vous les déposez dans les déchetteries possédant la filière éco-mobilier (Brezolles ; Châteauneuf-en-Thymerais ; St-Lubin-des-Joncherets), vous leur donnerez une seconde vie !

NON
acceptés

→ LES DÉCHETS VALORISABLES
Tous les appareils électriques et électroniques (les DEEE) : ils sont à déposer en déchetterie ou dans les bornes mises à votre disposition dans les grandes surfaces.

Les textiles d'habillement ; Les livres ; Les déchets verts

→ LES ORDURES MÉNAGÈRES, gravats, faïence (lavabo, bidet, carrelage, bac de douche...) déblais, huiles, déchets inflammables et/ou explosifs, pneumatiques, déchets de soins, déchets liquides, batterie...

internet de l'Agglo ou vous le procurer en mairie.

Quelques exemples :

- Mercredi 15 février : « causerie sur le tri et les éco-gestes » de 14h à 16h,
- Mardi 21 février à 18h : ciné-débat avec la projection du film « Demain »,
- Mercredi 8 mars de 14h à 16h : atelier création de nichoirs,
- Mercredi 15 mars de 14h à 16h « Protégeons les abeilles »,
- Mardi 21 mars de 18h30 à 20h : conférence animée par Suez sur les mécanismes et la logistique de la collecte des déchets, etc...

Les ateliers, causeries du mercredi, conférences sont nombreuses. N'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Amandine

Naudé au 02 37 62 98 27 a.naude@dreux-agglomeration.fr ou Ludivine Conty au 02 37 62 98 30 l.conty@dreux-agglomeration.fr. Elles seront ravies de vous accueillir.

L'Eco'logis (la maison modèle) et le centre de tri se visitent également. Si vous êtes intéressés, merci de le faire savoir en mairie, par mail à mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 37 82 91 01. En fonction du nombre, nous pourrions organiser une visite spécialement dédiée aux habitants de notre commune.

Autre geste écologique, l'achat d'un composteur (voir tarifs ci-après). Ils existent en plusieurs tailles, en bois ou en plastique. Vous pouvez ainsi utiliser vos biodéchets et vos déchets verts pour fabriquer votre compost.

INFORMATIONS PRATIQUES

> **Service Déchets de l'Agglo :**
02 37 64 82 00 ou
dechets@dreux-agglomeration.fr

> Pour toute réclamation concernant la collecte en porte-à-porte de vos déchets, inutile de vous adresser à la mairie. Votre réclamation sera enregistrée immédiatement si vous appelez le Service Déchets de l'Agglo.

> **Vos bacs** sont réparés (roulettes, couvercles) ou échangés gratuitement lorsqu'ils sont abîmés. Vous pouvez aussi

demandeur un changement de taille en fonction du foyer.

La carte de déchetterie

Elle peut être obtenue en fournissant une copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Celle-ci est gratuite la 1ère fois. En cas de renouvellement suite à une perte ou un vol, la réédition est facturée 5,00 €. Il suffit d'en faire la demande :

- directement aux Services Techniques, 19 rue Jean-Louis Chanoine, ZA de la Rabette, 28100 Dreux.
- En cas de perte ou de vol, appelez immédiatement le Service Déchets pour le signaler, afin que votre carte soit bloquée pour éviter toute utilisation frauduleuse. Ne prêtez pas votre carte, même pour rendre service. Si les quotas annuels sont dépassés, c'est vous qui serez facturé.

> **Les composteurs** proposés à la vente, aux Services Techniques, sont :

Composteur plastique 400 L : 20,00 € ou 600 L : 33,00 €
Composteur bois 300 L : 25,00 € ou 400 L : 27,00 € ou 600 L : 31,00 €
Accessoires : outil aérateur en acier : 5,00 € et mélangeur de compost : 9,00 €

> **Les bacs** qui traînent devant les maisons, après la collecte, ne sont pas très esthétiques pour notre environnement. Rentez les bacs ordures ménagères et emballages le lendemain matin et le bac biodéchets le soir.

> **Les encombrants** non pris lors de la collecte annuelle doivent être retirés des trottoirs **dès le lendemain**.

> **Les dépôts sauvages** auprès des points tri ou sur le territoire de notre commune sont strictement interdits. Ils dégradent l'image de notre village. Ces actes d'incivilité ne devraient plus exister.

DOSSIER

Démarche zéro pesticide

Vert-en-Drouais s'engage avec 9 autres communes membres de l'Agglo du Pays de Dreux dans une démarche pour réduire l'usage des pesticides !

Notre commune adopte cette année, en accord avec la loi, une nouvelle façon d'entretenir les espaces verts publics. Il s'agira de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et en particulier les herbicides. Ceci aura plusieurs effets positifs : sur notre santé, sur la qualité de la ressource en eau potable, mais aussi sur la pollinisation des vergers et des jardins. Pour ce faire, nous allons gérer de façon différenciée les espaces verts de la commune, en fonction de leurs situations, de leurs usages et de la perméabilité du sol. Il faut également noter qu'au 1er janvier 2019, la vente et l'utilisation de produits phytosanitaires pour un usage non-professionnel (les particuliers) sera également prohibée.

La campagne « Zéro phyto »

Afin d'expliquer à tous quels principes seront dorénavant appliqués et quels outils et quelles techniques pourront être utilisés, nous vous invitons à participer à la campagne d'animations «Zéro phyto». Mise en place avec l'appui de nos partenaires, l'Agglo du Pays de Dreux, Eure et Loir Nature, Apiculteurs 28 et le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de l'Etat dans le cadre du label « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte », elle s'adressera aux enfants, aux agents communaux, aux jardiniers amateurs, à tous les habitants désireux de contribuer au bien-être dans notre commune. Au terme de ce projet, trois ruches seront installées sur notre territoire par Apiculteurs 28.



TRAVAUX



Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue des Ruisseaux, de la rue Waddington et de la place du Général de Gaulle se poursuivent et seront terminés fin février. En effet, il reste à réaliser la reprise de l'enrobé sur les voiries et la dépose des anciennes lignes électriques et téléphoniques.

Place du Général de Gaulle et école élémentaire

L'aménagement de la Place du Général de Gaulle et la livraison du chantier de l'école élémentaire interviendront d'ici la fin du premier semestre 2017



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ET UTILES

MAIRIE DE VERT-EN-DROUAIS

37, rue Charles-Waddington

Ouverture :

Du lundi au vendredi matin de 8H30 à 12H00
Le samedi matin de 9H00 à 12H00

Mail : mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr

Site Internet : www.vert-en-drouais.fr

☎ 02 37 82 91 01

Fax : 02 37 82 83 75

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Pour l'envoi de tous vos courriers, 1 seule adresse postale pour toute l'E & L :

11 rue Dr A. Haye - 28034 Chartres cedex
7, rue des Capucins - 28100 Dreux
(Centre d'accueil clients, renseignements...)

☎ 3646

Site Internet : www.ameli.fr

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

7, rue Henri Dunant - Dreux

☎ 08 10 25 28 10

Médiation Familiale / Service Travail Social

☎ 02 37 18 08 70

Site Internet : www.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Mme FAVRE-BULLY

☎ 02 37 65 82 21

Service Action Sociale 5 rue Henri Dunant - Dreux
(Secrétariat)

PÔLE EMPLOI (A.N.P.E. - ASSEDI)

Agence de DREUX - 1, rue Pierre Semard

☎ 39 49

Agence de VERNOUILLET - 28, Avenue Marc Chappey

☎ 39 49

Site Internet : www.pole-emploi.fr

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

Service aide domicile Schweitzer (SADS)

7, rue H. Dunant - Dreux

☎ 02 37 38 60 64

Site Internet : www.aideadomicile-eureetloir.com

Présence Verte Téléassistance

5, rue Chanzy 28000 Chartres

☎ 02 37 30 45 45

Site Internet : www.presenceverte.fr

Pour contacter votre conseiller local, appeler le

☎ 0 825 004 116

Aide Familiale à Domicile (AFAD)

23, rue Doguereau - Dreux

☎ 02 37 38 60 41

Site Internet : www.afad28.org

DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

Service Impôts des Particuliers de Dreux

1 Bis rue des Granges

☎ 02 37 38 06 00

GENDARMERIE NATIONALE

21, rue de la Gare - 28380 Saint Rémy sur Avre

☎ 02 37 62 17 90

19, rue de la Sablonnière - 28100 Dreux

☎ 02 37 38 57 30

TRANSBEAUCE - Gare routière

Transbeauce, Place FFI - Dreux

☎ 02 37 65 85 00

PAROISSE SAINTE THERESE EN VALLEE D'AVRE

PRESBYTERE DE NONANCOURT (27320)

16, rue Pierre Mendès France

☎ 02 32 58 00 24

CURÉ : Père Tryphon Ilenda

ANIMAUX TROUVÉS OU PERDUS

FOURRIÈRE ANIMALE

Conseil Général 28300 AMILLY

☎ 02 37 36 02 04

REFUGE LES ACACIAS

Rue Mondonville 28300 AMILLY

☎ 02 37 21 60 01

Site Internet : www.refuge-spa28.com

SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

155 avenue Jean Jaurès 93535 AUBERVILLIERS (fichier central)

☎ 01 49 37 54 00

Site Internet : www.scc.asso.fr

SOUS-PRÉFECTURE

2, rue des Capucins 28100 DREUX

☎ 02 37 27 72 00

PRÉFECTURE DE CHARTRES

Services Administratifs Place de la République

☎ 02 37 27 72 00

Site Internet : www.eure-et-loir.gouv.fr

GEDIA

(Gaz Electricité) 7 rue Fontaines - Dreux

Site Internet : www.gedia-dreux.com

Dépannage et urgence GAZ

☎ 02 37 65 00 06

Dépannage et urgence ELECTRICITÉ

☎ 02 37 65 00 07

Accueil Clientèle

☎ 02 37 65 00 20

D.D.T.

17 Place République 28000 CHARTRES Cedex

☎ 02 37 36 37 03

Site Internet : www.developpement-durable.gouv.fr

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Services Routiers Drouais Thymerais

28 rue Hubert Latham

28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAI

☎ 02 37 51 07 49

AGGLO DU PAYS DE DREUX

JOURS DE COLLECTES

- Ordures ménagères et emballages ménagers : un mardi soir sur deux, en semaines paires, à partir de 19 heures

- Déchets végétaux - Biodéchets : tous les jeudis matins à partir de 4 heures (à sortir le mercredi soir)

RECYCLAGE DES MOBILES USAGÉS ET CARTOUCHES D'ENCRE

Nous vous informons que des boîtes de collecte sont à votre disposition en mairie :

- Dans l'une, vous pouvez déposer vos mobiles usagés (organisation du recyclage des mobiles dans les boutiques Orange, en partenariat avec Emmaüs International et l'Association des Maires Ruraux).
- Dans l'autre, vous pouvez déposer vos cartouches d'impression vides -jet d'encre et laser- (opération organisée par LVL « Enfance et Partage » : un don est versé à la Fédération des Maladies Orphelines pour chaque cartouche valorisable collectée).

RECENSEMENT MILITAIRE

Dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...). Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie ou le Centre du Service National de Rouen au 02.32.08.20.40 ou sur le Site Internet : www.defense.gouv.fr

TARIFS COMMUNAUX ANNÉE 2017

CANTINE

Commune + hors commune avec participation financière de la commune d'origine		Hors commune sans participation	
Forfait 4 jours (sans mercredi) (de septembre à mai)	50€	Forfait 4 jours (sans mercredi) (de septembre à mai)	60€
Forfait 4 jours (sans mercredi) (juin-juillet)	62.50€	Forfait 4 jours (sans mercredi) (juin-juillet)	75€
Forfait 5 jours (de septembre à mai)	69.50€	Forfait 5 jours (de septembre à mai)	80 €
Forfait 5 jours (juin - juillet)	87€	Forfait 5 jours (juin - juillet)	100€
Ticket journalier	6,20 €	Ticket journalier	6,70 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

* **Accueil régulier** (enfants inscrits à l'accueil périscolaire)

	Lundi, Mardi, Jeudi	Mercredi	Vendredi
matin	Si QF* ≤ 300 : 0,60 € Si 300 < QF < 1575 : QF x 0,0020 € Si QF ≥ 1575 : 3,15 €	Idem lundi matin	Idem lundi matin
après-midi	Idem matin	Si QF ≤ 300 : 2,22 € Si 300 < QF < 1575 : QF x 0,0074 € Si QF ≥ 1575 : 11,65 €	Si QF ≤ 300 : 1,11 € Si 300 < QF < 1575 : QF x 0,0037 € Si QF ≥ 1575 : 5,82 €
matin et après-midi	Prix matin+ prix après-midi	Prix matin+ prix après-midi	Prix matin+ prix après-midi

Accueil régulier exceptionnel (enfants non-inscrits à l'accueil périscolaire et enfants hors-commune sans participation de leur commune d'origine)

	Lundi	Mardi	Vendredi
matin	3,15 €	3,15 €	3,15 €
après-midi	3,15 €	11,65 €	5,82 €
matin et après-midi	6,30 €	14,80 €	8,97 €

* **Quotient Familial CAF au 1er janvier 2016**

NB : Au cas où les familles ne nous communiqueraient pas leur quotient familial CAF, le tarif maximum sera appliqué.

La garderie fonctionne jusqu'à 18h30 précises le soir. En cas de retard, la garderie sera facturée 15 euros par quart d'heure et par enfant.

CIMETIÈRE

Concession 30 ans	220€
Concession 50 ans	330€
Jardin du souvenir	75€
Case columbarium / 15 ans	350€

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES sur inscriptions trimestrielles

Lundi, mardi et jeudi (de 15h30 à 16h30)	18,00 € /trimestre
--	--------------------

LOCATION FOYER RURAL

482€ Le week-end
260€ La journée
130€ La demi-journée

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIÈCE DEMANDÉE	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille et certificat de la maternité
Extrait d'acte de naissance Copie intégrale acte naissance	Mairie du lieu de naissance	Par courrier, joindre une enveloppe timbrée et indiquer date naissance, noms et prénoms Sur place, fournir carte d'identité et livret de famille
Constitution Dossier Mariage	Mairie du domicile	Liste exhaustive fournie par la mairie
Contrat de mariage	S'adresser à un notaire	
Bulletin de Mariage Extrait d'acte de mariage Copie intégrale acte mariage	Mairie du lieu de mariage	Par courrier, joindre une enveloppe timbrée et indiquer date du mariage, noms et prénoms Sur place, fournir carte d'identité et livret de famille
Pacte Civil de Solidarité	Au Greffe du Tribunal d'Instance de votre lieu de résidence commune	
Constat de décès	Chez le médecin	
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès dans les 24 H qui suivent	Livret de famille de la personne décédée et certificat du médecin ayant constaté le décès + pièce d'identité du déclarant
Extrait d'acte de décès Copie intégrale acte décès	Mairie du dernier domicile ou du décès	Date du décès, Nom et Prénoms (si demande par courrier, joindre une enveloppe timbrée)
Formalités de succession	S'adresser à un notaire	
Livret de famille	Mairie du mariage ou mairie de naissance du 1er enfant pour les non-mariés	Date, noms, prénoms
Attestation sur l'honneur de vie commune	Mairie du domicile	Si certificat délivré par la mairie, fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile, ou déclaration sur l'honneur signée par les 2 concubins (signatures en mairie pour légalisation)
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être apposée en mairie (fournir une carte d'identité et un justificatif de domicile)
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Avoir au moins 18 ans, inscription avant le 31 décembre Formulaire à remplir (fourni par la mairie), accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent
Certificat de nationalité	Tribunal d'Instance du domicile	Pièce prouvant la nationalité
Extrait de casier judiciaire	Ministère de la Justice Casier Judiciaire National 107, rue de Landreau 44317 NANTES Cedex 3	Photocopie du livret de famille ou pièce d'identité. Fournir une enveloppe timbrée avec votre adresse
Carte grise	Sous-Préfecture de Dreux	
Permis de conduire	Sous-Préfecture de Dreux	Attestation de réussite - Photo
Carte d'identité	Mairie du domicile	Dossier à retirer en mairie avec liste exhaustive des papiers à fournir
Passeport biométrique	Mairie de Dreux, Vernouillet	
Démarches à faire si vous quittez la commune	Veuillez signaler en mairie la date de votre départ et votre nouvelle adresse	Un relevé de consommation d'eau doit être effectué avant votre départ
Carte d'accès à la déchèterie	En mairie ou par Internet (cf. rubrique des renseignements utiles)	Photocopie d'une pièce d'identité et justificatif de domicile récent



L'Eco Logis accueille chaque année de nombreux groupes d'enfants.



L'Agglo sensibilise à la réduction des déchets

En 2016, la sensibilisation des habitants de l'Agglo et la réduction des déchets étaient encore au cœur des missions des ambassadeurs du tri.

Cela s'est traduit par des visites du Centre de Tri Natriel et des animations à l'Ecol'logis. Des interventions en classe et animations lors de divers événements (Vernouillet plage, campus d'été, Naturalies, Troc Nature, la Semaine du développement durable) ont également rythmé l'année.



Les travaux à Ste Ève en 2016

L'Agglo préserve les ressources du territoire

Le grand chantier d'assainissement collectif, lancé dans l'agglomération en 2013, s'est achevé, en 2016, par les quartiers Sainte-Ève, Hoche, Hauts et Bas-Buissons à Dreux, dans la Grand-rue et la Rue Hérault à Tréon, ainsi qu'à St Rémy-sur-Avre, à Ezy-sur-Eure et à Bérrou-la-Mulotière. D'importants travaux de modernisation des réseaux d'assainissement ont également été réalisés dans le secteur Marceau - Nuisement - Ferry - Delescluze, à la jonction des villes de Dreux et de Vernouillet.

L'insertion professionnelle au cœur des chantiers
L'Agglo du Pays de Dreux a reçu le prix 2016 du « donneur d'ordre le plus innovant » lors du « Tapis rouge aux acteurs de la clause sociale dans les marchés publics ».

Un nouveau stockeur de boues à la station d'épuration de Dreux
Après un an de travaux, ce bâtiment, de 5 casiers couverts, est terminé. Il permet de stocker 7 500 m³

de boues et de répondre aux normes imposées sur la durée de stockage minimale de 9 mois en continu par an, avant épandage.

Le projet d'Agriculture Biologique à Vert-en-Drouais s'est concrétisé par l'installation, sur 37,3 hectares, de 2 exploitants : un maraîcher et un éleveur de vaches Bretonnes Pie-Noire.

Les diagnostics agricoles, réalisés par l'Agglo sur les BAC¹ de Vernouillet et de Vert-en-Drouais, en partenariat avec Eau de Paris, la CA28² et l'AESN³, permettent d'apporter une vision globale des pratiques agricoles, d'identifier les points forts et les points faibles des exploitations vis-à-vis de la protection de la ressource en eau et de mieux les informer.

Animation/Sensibilisation
15 classes de primaire, soit 374 élèves ont été sensibilisés à la protection de l'eau.

1. Bassin d'Alimentation de Captage
2. Chambre d'Agriculture 28
3. Agence de l'Eau Seine-Normandie



La friche de la gare de Dreux

L'Agglo, moteur de l'économie

Les friches industrielles
L'Agglo du Pays de Dreux réaménage des sites industriels abandonnés. Il s'agit d'un réservoir de projets au fort potentiel et d'une véritable opportunité foncière pour les besoins de développement économique, de logements et de commerces dans les communes.

Des managers territoriaux
Suite à la mise en place du nouveau Schéma de l'offre économique, quatre managers territoriaux ont pour mission d'assurer le lien entre l'Agglo et l'ensemble des entreprises et des acteurs impliqués dans l'activité économique locale pour les accompagner et les soutenir dans leurs difficultés ou dans leurs projets.



www.dreux-agglomeration.fr



De nouveaux bus plus modernes et fonctionnels

L'Agglo de toutes les mobilités



De nouveaux services transports
L'Agglo du Pays de Dreux gère le transport scolaire de près de 6 000 élèves ainsi que le transport de plus d'un million de voyageurs sur ses lignes de transport urbaines et interurbaines.

Pour répondre encore mieux aux besoins des usagers, de nouveaux bus ont été mis en service. Cette année a permis de préparer de nombreuses nouveautés qui seront opérationnelles en 2017 : extension du réseau, augmentation des fréquences de passage des bus, mise en place d'une navette de centre-ville... Un nouveau service de Transport À la Demande étendu à toutes les communes vient compléter cette offre.

Pôle Gare : une nouvelle gare routière et une agence Agglo Mobilités
Les travaux de réaménagement du Pôle Gare de Dreux sont entrés dans une nouvelle phase en juin 2016 avec la mise en chantier d'une nouvelle gare routière, Prévue

pour une ouverture début 2017, cette nouvelle gare routière répondra mieux aux nouveaux besoins de mobilité des usagers.

Parallèlement, une nouvelle agence d'accueil nommée Agglo Mobilités a vu le jour pour la vente des tickets Transbeauce et Linéad. Elle permet également aux visiteurs d'être informés sur toutes les offres et solutions de mobilité dans notre Agglo.

Le parking de Marchezais-Broué
Après la réflexion du parking de la gare de Marchezais-Broué, les usagers ont retrouvé leurs places de stationnement en mai 2016.

La rénovation complète du parking, menée par l'Agglo du Pays de Dreux, a permis de proposer un stationnement sûr et confortable aux usagers de la gare. Il comporte 169 places de stationnement, dont 5 pour les personnes à mobilité réduite et les véhicules électriques, ainsi qu'un garage pour les deux-roues. La gestion du stationnement a été confiée à la société « QPark ».



L'Agglo veille au développement durable

L'Agglo préserve ses espaces naturels

En janvier 2016, la commune d'Oulins et le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire ont signé un « bail emphytéotique » de 40 ans pour la protection de 6,13 hectares sur les Côtes de Boncourt.

Au printemps 2016, la commune du Boullay-Mivoye a entrepris la réalisation d'un Inventaire de la Biodiversité Communal qui vise à recenser et localiser les habitats, la faune et la flore afin de protéger et gérer durablement les espaces et la biodiversité menacée. Le Boullay-Mivoye a rejoint les autres communes de l'Agglo qui se sont engagées dans un projet IBC, telles que Vernouillet, Saint-Lubin-des-Joncherets, Garancières-en-Drouais et Anet.

Projet de « Maison des espaces naturels sensibles »

Mi-2016, les premiers travaux en vue de la création d'une « Maison des espaces naturels sensibles » ont débuté. Cet été, l'Aquaparc, ancienne ferme devenue restaurant, a été détruit afin de laisser place à cette Maison dédiée à l'accueil, à l'information et à la sensibilisation sur les sujets de l'environnement.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local de l'Habitat (PLH)

Après un état des lieux du territoire réalisé en 2015, l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale s'est poursuivie en 2016 par la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). La procédure d'adoption du SCoT s'achèvera au printemps 2017 avec le Document d'orientations et d'objectifs et le Plan Local de l'Habitat qui, pour sa part, a déjà fait l'objet de réunions publiques, et a été arrêté en novembre 2016.

L'Agglo, au plus près de ses habitants

L'année 2016 a vu la création de nouveaux outils de communication numérique : Site internet du développement économique, Portail familles, nouveau site de l'office de tourisme, Portail emploi... Ils ont pour objectif de faciliter l'utilisation des services au quotidien.

L'Agglo cultive votre imaginaire

L'Odyssée a fêté ses 10 ans

En mars 2016, l'Odyssée célébrait son 10^{ème} anniversaire. Ce bâtiment abritant le Conservatoire et la Médiathèque de l'Agglo a fêté dignement cet événement avec un spectacle Jeune Public, une foire aux livres, des rendez-vous inédits, des contes, de l'histoire locale, des concerts...

BRÈVES

RECONSTITUTION HISTORIQUE SUR LA GUERRE 1939-1945

En partenariat avec le 79th Memory Group et le GTRH 40, deux associations passionnées d'histoire, et l'Amicale des Anciens Combattants de Vert-en-Drouais, la commission culture vous informe qu'une grande manifestation historique sur la seconde guerre mondiale aura lieu à Vert-en-Drouais (terrain communal) les 24 et 25 juin 2017. Au programme : bataille avec effets pyrotechniques, exposition, campements, commémoration, animation, tours en jeep et en dodge, concert, repas champêtre (sur inscription)...Aux côtés des 60 figurants américains, écossais et allemands qui animeront cet événement, nous comptons y associer les habitants de la commune. N'hésitez pas dès maintenant à nous proposer des objets insolites de cette période qui pourraient enrichir le décor. Un programme détaillé vous parviendra ultérieurement.

CABINET INFIRMIER À SAINT RÉMY SUR AVRE

Fanny BERTIN et Clémentine ROUSSEAU, Infirmières Diplômées d'Etat sont à votre disposition et joignables au 06.24.74.25.33, 2 Rue Eugène Raymond à Saint Rémy sur Avre.

Soins à domicile et au cabinet ouvert du lundi au samedi de 9h15 à 10h.

NOUVEAU MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Le docteur Florence Georget s'est installée au 9 rue du Vieux Pont à Saint Rémy sur Avre
Tél : 02 36 98 25 11

COMPTEUR D'EAU

Lors des derniers relevés de compteurs d'eau, quelques écarts importants de consommation ont été découverts. Il s'agit très souvent de fuites chez les particuliers qui ne sont absolument pas liées aux travaux d'assainissement. Il est donc indispensable que chacun d'entre nous vérifie une fois par mois son compteur même s'il se trouve dans la rue afin d'éviter de tels désagréments...

CALENDRIER DES MESSES

Samedi 28 janvier à 18h
Samedi 11 février à 18h
Samedi 25 février à 18h
Samedi 11 mars à 18h
Samedi 25 mars à 18h
Samedi 08 avril à 18h

RE-CRÉATIONS DE L'ECO'LOGIS

Fabrication d'un petit meuble en carton recyclé, mercredi 8 février de 14h à 16h

CAUSERIE DU MERCREDI À L'ECO'LOGIS

Tri et éco-gestes, le 15 février de 14h à 16h

ATELIER DES 3R DE L'ECO'LOGIS

Création de petits aménagements, mercredi 22 février de 14h à 16h

VISITE GUIDÉE DU BEFFROI DE DREUX

Le Beffroi, ancien Hôtel de Ville, fut pendant près de quatre siècles le siège de l'administration municipale. Commencé en 1512, il ne fut terminé que 25 ans plus tard. Sa décoration, d'abord gothique au rez-de-chaussée, évolue pour faire place au style Renaissance au second étage. Voûtes remarquables et cheminées monumentales ornent les salles des étages. Les combles abritent sous leur immense charpente la grosse cloche de la ville. Profitez d'une visite commentée pour découvrir ce monument unique en Région Centre-Val de Loire



ÉTAT CIVIL

Naissances :

07/10/2016	Sasha BELJAMBE
19/11/2016	Emma BAÏSSET
01/12/2016	Naïm MAHMOUDI
08/12/2016	Lissandro BOUJINA
08/12/2016	Mélina BOUJINA
21/12/2016	Héloïse BARNET
18/01/2017	Louise GRIMOIN

Décès :

17/06/2016	Suzanne COCHU
03/10/2016	Marie-Isabelle BOLLE
08/10/2016	Roland LAMY
15/10/2016	Joël CHARPENTIER
24/11/2016	Micheline CAILLE
09/01/2017	Andréa LELARGE
18/01/2017	Gilbert CAILLE

VENTE ...



... D'UN FRIGO-GLACIÈRE

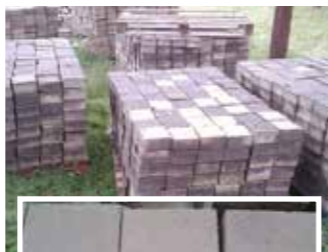
La commune possède un frigo glacière, des années 50/60, qui ne sert plus et encombre le foyer rural. Il possède toujours son moteur et a été fabriqué à Dreux par SEFEC.

Le conseil municipal a décidé de le mettre en vente au prix de 700€ négociable à retirer sur place. Renseignements en mairie

... DE PAVÉS

La municipalité met également en vente les pavés en ciment, de couleur rouge brun qui se trouvaient dans la cour de l'école élémentaire. 70m2 environ sont disponibles au prix de 5.50€ le m2 à retirer sur place.

Renseignements en mairie



NECROLOGIE

Joël Charpentier

Joël Charpentier nous a quittés le 15 octobre dernier suite à une longue maladie contre laquelle il se sera battu pendant plus de trois ans. Conseiller municipal puis 1er adjoint au maire, il aura activement participé à la vie communale durant 25 années consécutives jusqu'en 2008. Nous tenons à rendre hommage à son dévouement et à son engagement et remercier son épouse, Martine ainsi que sa fille, Karine qui l'ont très souvent épaulées durant toutes ces années passées au service de nos concitoyens.

SUGGESTIONS

Si vous souhaitez qu'un sujet soit traité dans cette gazette, vous pouvez nous en faire la demande en écrivant à mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr ou sur papier libre à la mairie.



Reconstitution HISTORIQUE

Entrée
Libre

**SAMEDI 24 &
DIMANCHE 25 JUIN**
Vert-en-Drouais

au pré communal

- Exposition
- Tours en Jeep
- Concert
- Repas
(sur inscription en mairie)
- Soirée dansante



Avec la participation de l'amicale
des anciens combattants et victimes
de guerre de Vert-en-Drouais